Conseil Municipal du 19 octobre 2020

Décisions du Maire :

- <u>du 18 juin 2020</u> : Signature d'un marché public avec la société SADE de Sallaumines pour la fourniture et pose de réseau eau potable et foureaux fibre au club House Cuvilly.
- <u>du 3 juillet 2020</u>: Signature d'une décision du Maire avec la société MP Conseil de Schiltigheim pour la requalification du site de la ferme d'Hervin. Mission de programmation.
- <u>du 4 juillet 2020</u> : Signature d'une décision du Maire avec la compagnie CIRQ'O VENT de Montreuil pour le spectacle Rikiki Minus dans le cadre des estivales récréa'scènes 2020.
- <u>du 6 juillet 2020</u>: Signature d'un marché public avec la société NOE de Saint-Laurent-Blangy pour des prestations de maintenance des installations d'éclairage public sur le territoire de la commune de Saint-Laurent-Blangy.
- <u>du 7 juillet 2020</u>: Signature d'une décision du Maire avec la compagnie LES ALIÉNÉS de Bruay la Buissière pour des performances chorégraphiques et des shows chorégraphiques dans le cadre des estivales récréa'scènes 2020.
- <u>du 7 juillet 2020</u>: Signature d'une décision du Maire avec la compagnie LES ALIÉNÉS de Bruay la Buissière pour des ateliers artistiques dans le cadre des estivales récréa'scènes 2020.
- <u>du 7 juillet 2020</u> : Signature d'une décision du Maire avec la compagnie LE VENT DU RIATT de Lille pour le spectacle l'Arbravie dans le cadre des estivales récréa'scènes 2020.
- <u>du 7 juillet 2020</u> : Signature d'une décision du Maire avec l'association LE COCHON VOYAGEUR de St Bonnet le Courreau pour le spectacle Itinéraire d'une famille de cirque déconfinée dans le cadre des estivales récréa'scènes 2020.
- <u>du 7 juillet 2020</u> : Signature d'une décision du Maire avec l'Association PETIT BONHOMME DE CHEMIN d'Arras pour le spectacle What quoi dans le cadre des estivales récréa'scènes 2020.
- <u>du 7 juillet 2020</u> : Signature d'une décision du Maire avec la compagnie ISIS de Pargny-Filain pour le spectacle Wild dans le cadre des estivales récréa'scènes 2020.
- <u>du 7 juillet 2020</u> : Signature d'une décision du Maire avec la compagnie LA ROULOTTE RUCHE d'Hellemmes-Lille pour le spectacle Toytoy, les colporteurs pouëtiques dans le cadre des estivales récréa'scènes 2020.
- <u>du 7 juillet 2020</u> : Signature d'une décision du Maire avec la compagnie LA ROULOTTE RUCHE d'Hellemmes-Lille pour le spectacle la patrouille des castors dans le cadre des estivales récréa'scènes 2020.
- <u>du 7 juillet 2020</u> : Signature d'une décision du Maire avec EMILE SABORD PRODUCTION de Bourg Saint Andeol pour le spectacle Gravir dans le cadre des estivales Récréa'scènes 2020.
- <u>du 7 juillet 2020</u> : Signature d'une décision du Maire avec la compagnie DE FIL ET D'OS de Lille pour le spectacle Minus Cirkus dans le cadre des estivales Récréa'scènes 2020.
- <u>du 8 juillet 2020</u> : Signature d'une décision du Maire avec l'association LES LUCIOLES d'Arras pour le spectacle Sac à dos dans le cadre des estivales récréa'scènes 2020.
- <u>du 8 juillet 2020</u> : Signature d'un marché public avec la société CREONS VERT de Gavrelle pour des prestations d'entretien des espaces verts, tonte, taille, élagage et abattage d'arbres sur le territoire de la Commune de Saint-Laurent-Blangy.
- <u>du 15 juillet 2020</u> : Signature d'une décision du Maire avec TIG'AIR PERFORMANCES de Lille pour des prestations artistiques dans le cadre des estivales récréa'scènes 2020.
- <u>du 22 juillet 2020</u> : Signature d'une décision du Maire avec les Nouveaux Garages de l'Artois d'Arras pour une cession d'un véhicule.

<u>du 31 juillet 2020</u> : Signature d'un marché à procédure adaptée avec la société DUPONT RESTAURATION de Libercourt (lot 1) et CROC LA VIE (lot 2) pour la préparation et la livraison de repas en liaison froide destinés aux restaurants scolaires, aux accueils de loisirs et à la crèche de la ville de Saint-Laurent-Blangy.

<u>du 31 juillet 2020</u> : Signature d'un marché à procédure adaptée avec la société SCHINDLER de Wambrechies pour la maintenance et la réparation des ascenseurs et plateformes élévatrices de la Mairie de Saint-Laurent-Blangy.

<u>du 7 août 2020</u> : Signature d'un marché public avec l'EIRL GALLET de Saint-Nicolas-lez-Arras pour des travaux d'adaptation PMR à la salle de Sport Jean Zay.

<u>du 20 août 2020</u> : Signature d'un marché public avec la société SANTERNE TERTIAIRE de Carvin pour la fourniture et pose d'un onduleur dans la salle serveur de l'hôtel de ville.

<u>du 3 septembre 2020</u>: Signature d'un marché public avec la société IPSICOM AXIANS de Saint-Laurent-Blangy pour la modernisation de l'infrastructure technique de sécurité pare feu de la ville de Saint-Laurent-Blangy.

Le conseil municipal a :

- désigné les commissaires à la commission intercommunale des impôts directs.
- désigné un représentant de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté urbaine d'Arras.
- désigné des représentants de la commune à la commission de suivi de la société Arkema.
- désigné des représentants au conseil d'école du Val de Scarpe.
- approuvé la réalisation de l'opération de restauration de la fontaine monumentale du domaine de Vaudry-Fontaine et le plan de financement. A autorisé la sollicitation d'une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2020.
- décidé l'adhésion de la commune à l'association nationale des élus du sport ANDES.
- voté la décision modificative n°2 du budget 2020.
- autorisé l'admission d'une créance en non-valeur.
- fixé la rémunération des intervenants des accueils de loisirs du mercredi.
- autorisé les remboursements du séjour neige 2020.
- autorisé les remboursements du mercredi récréatif (Garderie) pour la période du 18 mars au 1 er juillet 2020
- autorisé les remboursements accueil de loisirs pour la période du 18 mars au 22 août 2020.
- créé trois postes d'adjoint techique à temps complet et un poste d'adjoint technique à temps non complet.
- créé un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps complet.
- créé un poste d'adjoint administratif à temps complet.
- créé un poste d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe à temps complet.
- créé un poste de vacataire pour la rédaction d'articles destinés au journal communal.
- accordé une aide de Noël aux agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité et de remplacement.